

# sCP 315.03

## Gestion des aéroports

### Prime syndicale

#### Quelle est la période de référence ?

La période de référence s'étend du 01/01/2023 au 31/12/2023.

#### Quelle est la condition ?

Il faut être affilié pendant la période de référence.

#### Quel est le montant de la prime syndicale ?

Le montant de la prime syndicale dépend du montant des cotisations payées.

Cotisations payées	Montant de la prime
164,04 euros	90,00 euros
123,03 euros	67,50 euros
82,02 euros	45,00 euros
41,01 euros	22,50 euros

#### À partir de quand sera-t-elle versée ?

Le paiement sera effectué dès la réception des attestations, à partir du mois de **juin 2024**.

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registerer>

Votre Liberté Votre Voix

